

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5221 Société : 2.1.7

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

K R A T I S A D 168245

Date de naissance :

13/09/1919

Adresse :

S. Ben Abdellah Fès

Tél. : 0614317690 Total des frais engagés : 200 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/06/2023

Nom et prénom du malade : el libizi Age : 61

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Méastémat Mamouré

Affection longue durée ou chronique : ALD Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Chute

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 13 JUL. 2023 Le : 23/06/23

Signature de l'adhérent(e) : 13 JUL. 2023





## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Capital et signature du Médecin
20.06.23.C			(Dr. Naoufal MAMOU Centre International d'Oncologie Casablanca 4, route de l'Oasis, rue de la Nouvelle Casablanca)	Tél : 0522 77 81 81
21.06.23.C			C	Naoufal MAMOU D'Oncologie Casablanca Thérapeute Alouettes

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p><b>SERVICE LABORATOIRE N°4</b>  <b>HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAâ</b>  <b>INPE : 090063272</b>  <b>279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaâ</b></p>	16/12/23	B 180	2000 DT

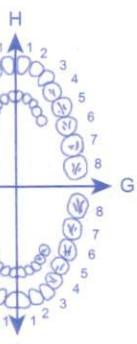
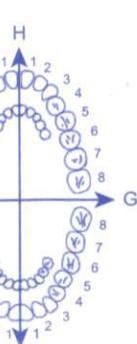
## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	G	00000000 35533411	00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
B				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

20/06/2023

## MME EL GHAZI GHIZLANE

Analyses : NFS  
ASAT ALAT

SERVICE LABORATOIRE - N°4  
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAA  
INPE : 090063272  
29, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaa

Dr. Naoufal MAMOU  
Centre International d'Oncologie Casablanca  
Oncologue-Radiothérapeute  
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes  
Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma  
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



**AKDITAL**  
AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa  
المستشفى الخاص العائلي عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

**Honoraires**

Casablanca , le 27/06/2023

Dossier N°: 270623-674      du: 27/06/2023

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

23-002659      N°Chambre

Patient :Mme EL GHAZI GHIZLANE

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
GOT/ASAT	50	67,000
GPT/ALAT	50	67,000
	<b>Total B</b>	180
	<b>Montant de prélèvement</b>	11,75
	<b>Total en dirhams</b>	200,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4  
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA  
279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaa  
INPE : 090063212



**AKDITAL**

# Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

## المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 27/06/2023

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 270623-674    Pvt du: 27/06/2023 7:56    \*\*\*

Mme EL GHAZI GHIZLANE

IPP Patient : 23-002659/23

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/2

### HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

#### NUMERATION FORMULE SANGUINE

##### NUMERATION

Globules blancs	:	7 580	/mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )	9690 (20/06/23)
Globules rouges	:	<b>3,82</b>	10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	( 3,92 - 5,08 )	4,12 (20/06/23)
Hémoglobine	:	<b>11,20</b>	g/dL	( 11,9 - 14,6 )	11,90 (20/06/23)
Hématocrite	:	<b>33,80</b>	%	( 36,6 - 48 )	36,40 (20/06/23)
VGM	:	88,30	fL	( 82,9 - 98 )	88,40 (20/06/23)
TCMH	:	29,20	pg	( 27 - 32 )	28,80 (20/06/23)
CCMH	:	33,10	g/dL	( 32 - 36 )	32,60 (20/06/23)
Plaquettes	:	387 000	/mm <sup>3</sup>	( 150000 - 450000 )	415 000 (20/06/23)

##### FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	75,90 %	Soit	5753/mm <sup>3</sup>	( 1500 - 7000 )	7655,10 (20/06/23)
Lymphocytes	:	<b>18,80 %</b>	Soit	<b>1425/mm<sup>3</sup></b>	( 1500 - 4000 )	1463,19 (20/06/23)
Monocytes	:	4,30 %	Soit	325/mm <sup>3</sup>	( 100 - 1000 )	474,81 (20/06/23)
Polynucléaires Eosinophiles	:	<b>0,60 %</b>	Soit	<b>45/mm<sup>3</sup></b>	( 50 - 500 )	67,83 (20/06/23)
Polynucléaires Basophiles	:	0,40 %	Soit	30/mm <sup>3</sup>	( 10 - 100 )	29,07 (20/06/23)



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa  
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Mme EL GHAZI GHIZLANE

Dossier N° : 270623-674

Page : 2/2

BILAN HEPATIQUE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
<u>GOT/ASAT</u>	: 23 UI/l	( Inférieur à 40 )	33 (20/06/23) 21 (06/06/23) 23 (16/05/23)~~~
<u>GPT/ALAT</u>	: 47 UI/l	( Inférieur à 34 )	59 (20/06/23) 21 (06/06/23) 34 (16/05/23) ~~~

Aspect du sérum : Normal

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca  
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza  
, Médecin Biologiste  
INPE : 090063272